



DECISION ADMINISTRATIVE

N°133 /2024 /A

*Prise en application de la délibération du Conseil Municipal
en date du 20 Septembre 2021 et conforme aux dispositions de l'article
L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales*

Objet :

Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec Alpes Concerts

Considérant la volonté de la commune de proposer des animations dans le cadre du festival théâtre en mots « Tu peux l'ouvrir » qui se déroulera du 14 au 19 octobre 2024;

Le Maire

DÉCIDE

De conclure un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec Alpes Concert, 1 rue du Moulin – 38120 Fontanil-Cornillon, représenté par Mme Françoise Basque, en sa qualité de Présidente, pour une représentation du spectacle « Classe Moyenne » avec le comédien Mickaël Bièche d'un montant total de 1500 € TTC (mil cinq cent euros).

La représentation se déroulera le vendredi 18 octobre 2024 à 20h30 à la salle des fêtes de Vif.
De signer le contrat annexé à la présente décision administrative.

*Le Maire, soussigné, certifie sous sa responsabilité,
que le présent acte publié sous forme électronique
sur le site internet de la collectivité est exécutoire et
qu'il peut faire l'objet d'un recours au Tribunal
Administratif de Grenoble dans un délai de deux
mois à compter de cette date de publication.*

Fait à VIF, le 9 Septembre 2024

Par délégation du Conseil Municipal,
Le Maire

Guy Genet

